

DEPARTEMENT DE L' AISNE  
ARRONDISSEMENT DE VERVINS  
COMMUNE DE LA FLAMENGRIE 02260

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU  
CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JANVIER 2022**

Etaient présents : Jean-Noël BERTRAND, Delphine SAVAREUX, Monique LEQUY, Alain THIEFAINE, Sandrine HEUCLIN, Jean-Patrice LEJEUNE, Jean FOURDRIGNIER, Pierre ALLONSIUS, Marie DETERME, Odile CAPLAIN, Vanessa DELCOUR, Agnès ROUSSEAUX

Excusés : Stéphane CUISSET, Isabelle LEJEUNE, Jean-Charles COUPEZ

Procurations : Isabelle Lejeune à Marie Determe  
Jean-Charles Coupez à Jean Fourdrignier  
Stéphane Cuisset à Pierre Allonsius

Le quorum étant atteint, le Maire, Jean Fourdrignier ouvre la séance à 18 h 30.

Monsieur Allonsius, 1<sup>er</sup> adjoint, présente au nom de tous les membres du conseil municipal les vœux de bonne année au maire de la commune.

Marie Determe est nommée secrétaire de séance.

**Adoption des P.V. des 21 novembre et 11 décembre 2021.**

En ce qui concerne le PV du 21 novembre, Jean Charles Coupez a demandé une précision quant à son intervention concernant la cantine, il a été noté :  
« dans le passé, j'ai rencontré Mademoiselle Meurisse pour me plaindre »

Alors qu'il a dit :

« j'ai fait remonter des problèmes similaires à Mlle Meurisse mais je ne pouvais pas me permettre de me plaindre au vu du service rendu pour les parents qui travaillent (cantine + garderie matin et soir ) ».

La rectification est acceptée.

Les deux P.V. sont acceptés à l'unanimité des membres présents.

**Délibération sur les Demandes de subventions :**

Monsieur le maire explique que suite aux différentes demandes de subventions faites en 2021, il est nécessaire de faire une nouvelle demande d'API (aide partenariat investissement) auprès du département de l'Aisne en ce qui concerne l'équipement du terrain de sports. En effet, une demande de DETR avait été faite auprès des services de l'état, mais ceux-ci nous ayant répondu favorablement à deux autres demandes (ascenseur et accessibilité au terrain de sport) nous n'obtiendrons pas une troisième subvention. Il est donc nécessaire de transférer la demande initiale de 13 996.50 € au département. Le dossier doit être déposé avant le 31 janvier 2022, d'où la nécessité de prendre une délibération.

Il n'y a pas de question, et la délibération est adoptée à l'unanimité.

**Délibération sur l'autorisation pour le maire à engager des dépenses d'investissement dans la limite de 25 % des crédits ouverts au BP de l'exercice précédent.**

Le maire rappelle les dispositions du code général des collectivités territoriales.

Cette demande est faite, compte-tenu qu'il est urgent de changer 2 ordinateurs de l'école. En effet, les enseignantes ne peuvent plus utiliser les tableaux numériques leurs postes informatiques ne fonctionnent plus correctement. Les postes ont plus de 7 ans.

La question se pose à savoir : tour unique ou portable

Agnès Rousseau : le portable est beaucoup plus utile car l'enseignant peut l'emporter partout.

Il n'y a pas de question. La délibération est adoptée à l'unanimité.

**Délibération sur la création d'un poste d'ATSEM principal de 2<sup>e</sup> classe à 28 h.**

Madame VASSEUR a été reçue au concours d'ATSEM 2<sup>e</sup> classe qui a été organisé par le centre de gestion du département de l'Aisne. Afin de pouvoir la nommer ATSEM, nous devons créer un poste à 28 h. sachant que le poste existant est un poste d'ATSEM principal de 1<sup>ère</sup> classe à 35 H.

Il n'y a pas de question, la délibération est adoptée à l'unanimité.

**Délibération sur la création d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 2<sup>e</sup> classe 30 H.**

Un agent, actuellement adjoint technique territorial peut prétendre à être nommé adjoint technique territorial principal de 2<sup>e</sup> classe compte-tenu de son ancienneté. Pour cela, nous devons créer un poste à 30 h., le poste existant à ce jour étant à 35 h. Comme dans le cas précédent, il est utile de garder le poste à 35 h. pour l'avenir.

Il n'y a pas de question, la délibération est adoptée à l'unanimité.

**Questions diverses**

Le maire remercie Stéphane Cuisset et Jean-Charles Coupeux pour leurs aides à la préparation de la diffusion de ses vœux sur internet. C'est Corentin Carion, qui a effectué le montage. Un grand merci à Lui.

*Antenne TDF*

Un dossier a été déposé pour l'installation d'un pylône T.D.F. au chemin Quideau afin qu'il n'y ait plus de zone blanche en matière de téléphonie sur la commune de la Flamengrie. L'antenne aura une hauteur de 30 m. Il s'agit d'une demande préalable. Elle est en cours d'instruction auprès du service urbanisme de la CCTC.

*Le « 40 » route nationale*

Le géomètre est passé. L'architecte va venir présenter les 2 projets qu'il a fait, le lundi 7 février 2022 à 10 H. Les membres de la commission seront présents :

*Rallye des 5 et 6 mars 2022*

Tout se présente bien. Un point public sera installé dans la rue A. Lefebvre au carrefour de la rue des aubépines, dans la pâture.

Le maire va envoyer à tous les membres du conseil, les horaires des départs des participants.

*Déviation de la RN2*

Jean-Patrice Lejeune : a assisté à la réunion à Etroeungt. Certains agriculteurs sont contre

Odile Caplain : a été à la réunion de la Capelle ; très déçue car à ce jour pas de tracé proposé.

Vanessa Delcour : sera très déçue si le tracé passé par la rue Gribout

Jean Fourdrignier : le bus RN 2 sera présent sur la place de la commune le jeudi 27 janvier après-midi. Il sera ouvert à tous pour consultation.

Il n'y a plus de question sur la RN2

Sandrine Heudin : remercie le conseil municipal aux noms des deux Résidentes de l'EHPAD de La Capelle pour les chocolats qu'elles ont reçus à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Odile Caplain : problème de chauffage à l'église quand il y a un enterrement en hiver. Pourrait-on demander au personnel technique de le mettre en marche un peu avant l'heure des funérailles, car il n'y a plus personne dans la commune qui s'en occupe. Le maire passera la consigne aux agents techniques.

Pierre Allonsius : une demande d'intervention a été faite auprès de l'entreprise « Cap'Combles » pour le remplacement des carreaux cassés à l'église, et d'autre part, il y a un gros souci à cause des déjections de pigeons dans le grenier. Il va falloir boucher toutes les buettes.

Pierre Allonsius : la salle des mariages a été complètement repeinte et les ouvriers en ont profité pour repeindre l'ancien bureau du haut afin que l'entrée soit propre.

Sur la place la terre de tous les bacs à fleurs a été changée.

4 sociétés ont été reçues pour la vidéoprotection.

Le parking de l'église va être marqué au sol et un sens de circulation va être également être instauré. Une benne à verres va y être installée.

Il n'y a plus de question. La séance est levée à 20 h.

La secrétaire,

M. DETERME

